

Royaume du Maroc



Ministère de l'Urbanisme  
et de l'Aménagement du Territoire  
Agence Urbaine de Taza

***PLAN D'AMENAGEMENT DU CENTRE  
BOUKELLAL***  
**Commune Rurale Meknassa Charkia**

*Note de présentation*

*Septembre 2014*

**Agence Urbaine de Taza**

Avenue HASSAN BAHTAT, B.P 1211 Taza Gare. Tél. 05 35 28 50 41 / 05 35 28 51 15 Fax. 05 35 28 51 13

E-mail : autat@menara.ma / Site WEB : www.autaza.ma



## SOMMAIRE

<b><i>I- Présentation de la commune de Meknassa</i></b>	: ..... 3
<b><i>charkia</i></b>	
1- Situation géographique	: ..... 3
2- Données naturelles	: ..... 3
3- Evolution de la population du centre	: ..... 4
4- Age de la population	: ..... 4
5- Caractéristiques économiques	: ..... 5
<b><i>II-Présentation du centre de BOUKELLAL</i></b>	: ..... 6
1- Genèse et formation	: ..... 6
2- Structure foncière	: ..... 6
3- Morphologie et Typologie de l'habitat	: ..... 6
4- superstructure et infrastructure du centre	: ..... 7
5- Problématique de développement du centre	: ..... 8
<b><i>II- Principes et options d'aménagement</i></b>	: ..... 9
<b><i>III- Projections démographiques et spatiales à</i></b>	: ..... 10
<b><i>l'horizon de 2022</i></b>	
1- Projections démographiques à l'horizon de 2022	: ..... 10
2- Projections spatiales à l'horizon de 2022	: ..... 11
<b><i>IV- Occupation du sol</i></b>	: ..... 12

*La présente note de présentation est un document qui synthétise les principes d'aménagement ainsi que les options d'aménagement pour l'établissement du projet du plan d'aménagement du centre de BOUKELLAL commune rurale de Mknassa Charkia.*

*L'objectif principal de cette étude est la recherche d'un outil efficace pour le développement du centre et la concrétisation de l'objectif gouvernemental en matière de développement rural.*

## ***I. Présentation de la commune Rurale de Mknassa Charkia***

### **1. Situation géographique:**

*La commune rurale de Mknassa Charkia appartient à la province de Taza, cercle de Taza. Située sur la route régionale n°505, elle s'étend sur une superficie de 198m<sup>2</sup> et se compose de 43 douars suivant le recensement de 2004.*

*Elle est limitée:*

- *Au Nord par la commune rurale de Jbarna et la commune rurale de Traiba.*
- *Au Sud par la C.R de Gueldamane*
- *A l'Est par les communes rurales de tadart et ouled bourima (province de Guercif)*
- *A l'Ouest par la commune rurale de taifa et la commune rurale de mknassa Gharbia.*

### **2. Données naturelles:**

#### *a. Le climat*

*La commune rurale de Mknassa charkia a un climat méditerranéen caractérisé par un hiver froid et un été chaud. La température minimale varie entre 17°C et 40°C pendant juillet et août.*

### *b. Le relief*

*Le relief de la commune de Meknassa Charkia est très varié, avec une dominance de l'aspect montagneux raide, ponctué par un ensemble de collines et de cimes, engendrant des conditions de vie très difficiles. Ce site est doté d'une topographie accidentée traversée par: Oued Al ghaeda, Oued tarmaset et Oued Al arbiae, avec une pléthore de talwegs et de chaâbas sillonnant la commune et le centre, Ceci explique la rareté des terrains agricoles plates et celle des terrains ouvrables à l'urbanisation.*

### *c. Le couvert végétal*

*La commune est dotée d'un couvert forestier d'une superficie de 150Ha.*

## **3. Evolution de la population du centre**

*Selon les résultats de recensements généraux de 1994, le nombre de la population de la commune de Meknassa Charkia est de 9009 habitants répartis sur 1334 familles, et selon le recensement de 2004 le nombre d'habitants est arrivé à 7532 répartis sur 1266 famille.*

*la population de la commune rurale de Meknassa charkia a enregistré un taux de recule de ( -1.77% ), puisqu'elle est passée de 9009 habitants à 7532 habitants : à cause de l'exode rurale vers les centres urbains avoisinants. Cette réalité est due principalement a plusieurs facteurs, comme la déficience de l'infrastructure, l'absence de certains équipements publics (éducatifs, et socio culturels), la difficulté de la nature topographique ainsi que la rareté de l'opportunité de l'emploi (chômage).*

## **4. Age de la population :**

*La commune est constituée d'une population répartie comme suit :*

- **60.8 %** est une population active (15-59 ans).
- **18.6 %** est une population âgée de (6-14 ans).
- **11.3 %** des habitants ont moins de (6 ans).
- **9.3 %** sont âgés de plus de 60 ans.

---

*L'importance de la tranche d'âge active nécessite la mise en place d'une structure économique importante. Et ce, afin de contribuer à remédier au phénomène du chômage.*

## **5. Caractéristiques économiques**

*L'analyse de la situation socio-économique de Meknassa charkia révèle que cette commune rurale ne dispose pas d'une base économique solide qui pourra résoudre le problème du chômage local.*

### a. Agriculture

*L'activité prédominante dans la commune se manifeste essentiellement dans l'agriculture (13025Ha), ceci se révèle bel et bien par la prépondérance des terrains agricoles et des plantations.*

*Elle répond aux besoins quotidiens des habitants par la production de différentes cultures essentiellement : céréales (7000 ha), olivier (850 ha).*

### b. Commerce

*Le commerce s'appuie principalement sur les recettes du souk hebdomadaire, ainsi que sur les recettes de quelques unités commerciales consacrées à l'alimentation générale, cafés, boucheries...etc.*

*L'emplacement actuel du souk hebdomadaire à côté de la route régionale n° 505 constitue d'une part une source de nuisance et de pollution pour cet axe, et d'autre part une partie du souk est une zone inondable. Dans ce sens le plan d'aménagement propose un nouvel emplacement du souk.*

### c. Industrie

*L'activité industrielle est presque inexistante et ne participe pas efficacement à l'évolution de l'économie locale, mis à part quelques huileries. C'est pour cela qu'elle ne permet pas de satisfaire les besoins des habitants en termes de revenus et d'emplois.*

## ***II-Présentation du centre de BOUKELLAL***

### **1. Genèse et formation:**

*La genèse du centre de Boukellal émane de l'inter influence de plusieurs facteurs historiques, naturels et humains, à savoir:*

- Le positionnement stratégique près de la route régionale n°505.*
- La topographie et le climat de la zone.*
- La diversité des modes et des matériaux de construction,*
- L'hétérogénéité des capacités financières des habitants,*

*Sont tous des facteurs qui ont contribué de manière ou d'une autre à la création des structures spatiales diverses et hétérogènes.*

### **2. Structure foncière :**

*La structure foncière du centre est caractérisée par la prédominance des terrains privés 97.9%, le reste est constitué de terrains collectifs (20 hectares) et de terrains des habous (130 hectares). Outre ce facteur, plusieurs d'autres notamment l'aspect montagneux dominant, freinent l'extension urbanistique et découragent l'implantation des grands projets d'investissements, d'infrastructure et des équipements publics essentiels pour subvenir aux besoins de la population locale.*

### **3. Morphologie et Typologie de l'habitat:**

*L'habitat dominant à Boukellal est de type Rural, utilisant des procédés traditionnels. On note également la présence de l'habitat moderne utilisant d'autres matériaux nouveaux.*

*On note également la prédominance de l'habitat dispersé, et on assiste à l'existence de noyaux irréguliers, d'où la nécessité de contrôle et la gestion de l'expansion du cadre bâti.*

#### **4. superstructure et infrastructure du centre:**

##### **a. Equipements et services publics**

*Le centre de Boukellal compte un nombre limité d'équipements administratifs. Les secteurs d'enseignement est entre autre représenté mais nécessitent d'ample confortement en vue de répondre aux besoins réels de la population. Le facteur d'accroissement démographique naturel, les renforcements des rapports entretenus entre ce centre et la ville de Taza ainsi que les aspirations exprimées par les différents services et établissements publics, constituent la base pour les projections en la matière.*

##### **b. Equipements d'infrastructure**

**\*Réseaux viaire :** *Le réseau de voirie est caractérisé par la prédominance des pistes qui sillonnent le territoire de la Commune caractérisé par une topographie accidentée et par la dispersion des douars. Seule la Route régionale 505 joue un rôle dynamique et structurant.*

**\*L'eau potable :** *la population s'approvisionne des sources naturelles (ain boukellal, ain lahjer) Il est à signaler que le projet approvisionnement de la population en eau potable à partir du barrage Bab louta est par l'ONEP.*

**\*L'électricité :** *le taux de branchement au réseau d'électricité général est 52.53%.*

**\*L'assainissement :** *En raison de l'absence du réseau d'assainissement, on fait recours au système des fosses septique avec tout ce qui s'en suit en termes de pollution de la nappe phréatique et de l'air.*

**\*Les équipements publics:** *Le centre dispose de :*

- une maison communale*
- Caïdat*
- centre de travaux agricoles*
- école primaire*

- souk
- Mosquée
- Une agence postale
- Station de service
- cimetière.
- (ONEP se situe dans la zone inondable).

### **5. Problématique de développement du centre:**

*La problématique du développement urbain du centre apparaît clairement dans les rapports d'interaction des différents problèmes liés aux aspects naturels, culturels et socio-économiques...etc. Ces problèmes qui entravent la croissance urbaine du centre et son épanouissement économique et social, se résument dans les aspects suivants :*

- *La faiblesse de la structure économique locale encourage l'émigration ;*
- *La sévérité des conditions climatiques ;*
- *L'insuffisance des équipements publics capables de répondre aux besoins de la population ;*
- *Existence de noyaux clandestins nécessitant des opérations de restructuration;*
- *L'absence d'homogénéité dans le paysage urbain du centre (habitat rural, habitat insalubre, habitat économique)*
- *Absence des équipements socioculturels par rapport aux besoins de la population.*
- *L'absence du réseau d'assainissement*

*Dans ce contexte de difficultés naturelles et de déficience économique, quelles sont les démarches à suivre et les visions à appliquer pour la mise en place d'un projet de développement en mesure de faire évoluer le centre de point de vue urbanistique et de façon durable et équilibré ?*



*NB : il est indispensable pour la préservation de la sécurité des habitants, de prendre en considération la nature et les risques topographiques dans chaque projet de construction en terme de :*

- *Stabilité du terrain, de la structure porteuse...etc.*
- *L'application des dispositions du règlement parasismique RPS 2000 aussi bien dans la phase de conception architecturale que dans la phase de calcul de structure.*
- *Le site du centre Boukellal révèle une topographie accidentée avec une pléthore de talwegs et de chaâbas sillonnant le centre.*
- *Toute construction est interdite dans les zones dangereuses des chaâbas.*

### ***III- Principes et options d'aménagement***

*Dans l'objectif de mettre en place un développement durable au niveau du centre de Boukellal, un ensemble de principes ont été déterminés pour concevoir une vision globale d'aménagement et une vision future de développement, ainsi donc, le parti d'aménagement retenu se base sur les options suivantes :*

- *Favoriser l'extension urbanistique le long de la Route Régionale n°505 en créant des zones d'habitat en R+2 le long de la route avec une hiérarchisation de zoning en s'y éloignant.*
- *L'adoption d'un modèle urbanistique organique pour l'extension du centre qui ira en parfaite symbiose avec les constituants géographiques du centre, ceci concourra sans nul doute à réduire la dispersion de l'habitat qui caractérise le centre actuellement*
- *Le respect des spécificités du cadre bâti, ainsi que la préservation des terrains agricoles de haute qualité et les espaces boisés.*
- *Assurer le principe de l'équilibre au niveau de l'affectation des différentes zones ;*
- *Création des zones réservées aux activités pour renforcer la structure économique du centre ;*

- *Création des équipements capables de répondre aux besoins de la population future du centre et son environnement immédiat (mosquée, maison de jeunes, foyer féminin, centre commercial...).*
- *Projeter un réseau viaire qui favorise la fluidité des différents déplacements urbains et assure l'accessibilité aux différentes zones projetées, de sorte à l'intégrer dans le contexte naturel et dans le « tissu urbain » existant tout en respectant les différentes composantes suivantes:*
  - *La topographie du site ;*
  - *Les sentiers appropriés par les habitants ;*
  - *Le cadre bâti existant ;*

#### ***IV- Projections démographiques et spatiales à l'horizon de 2020 :***

*L'élaboration d'un plan d'aménagement découle d'un programme général traduisant les besoins de la population concernée. Ce programme résulte notamment de l'identification et la quantification des besoins en logements et équipements en fonction des scénarios possibles de développement urbain escompté.*

*Le développement de centre de Boukellal ne dépend pas uniquement des indicateurs démographiques (le taux d'accroissement et le nombre de personnes par ménage), il est déterminé autant par l'importance des potentialités et contraintes du développement du centre que par la nature des rapports qu'entretient ce dernier avec son contexte socio-économique et naturel.*

##### ***1. Projections démographiques à l'horizon de 2022:***

###### ***a. Projection Minimale :***

*En considérant que Les projections de la population de la commune de Mknassa charkia sont estimées à base d'un taux d'accroissement annuel négatif de -1.77%, on retient les résultats suivants :*

		2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018	2020	2022
Commune	Nombre habitants	7532	7268	7013	6767	6530	6300	6079	5866	5660	5460
	Nombre familles	1266	1232	1189	1147	1107	1068	1030	994	959	926

**b. Projection Maximale :**

*En considérant que Les projections de la population de la commune de Meknassa charkia sont estimées à base d'un taux d'accroissement annuel de 1.6%, on retient les résultats suivants :*

		2010	2012	2014	2016	2018	2020	2022
Commune	Nombre habitants	6767	6985	7211	7443	7683	7931	8184
	Nombre familles	1147	1184	1222	1262	1302	1344	1387

**2. Projections spatiales à l'horizon de 2022:**

EQUIPEMENT DE PROXIMITE		CRITERES DE PROJECTION		EXIST-ANT	A CREER		REMARQUES
		Taux/habitant	Nombre		nombre	Surface en m <sup>2</sup>	
Enseignement	Ecole primaire	1/8000	1	2	-	-	-
	Collège	1/16000	1	0	1	14976	-
Santé	Centre de santé communale	1/30000	1	1	1	4972	-
	Maison de jeune	1/20000	1	0	1	2856	-
	Foyer féminin	1/20000	1	0	1	1906	-
	Dar Taliba	-	-	0	1	2684	-
	Dar Talib	-	-	0	1	<b>2498</b>	
	Maison de retraités	-	-	0	1	<b>1773</b>	
	médiathèque	-	-	0	1	1683	
	Equipement de sport	-	-	-	1	17491	-
Culte	Mosquées	-	-	1	2	8514	-
Espaces verts	Espaces verts	-	-	-	11	31121	-
Places	Places	-	-	-	6	9243	-
Sécurité	Gendarmerie	-	-	-	1	5008	-

## V- Occupation du sol

### 1. Equipements

#### 1) Santé

Equipements	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
S1	Centre de santé	4972	A créer
S2	Dépot médical	2248	existant

#### 2) Enseignement

Equipements	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
EP	Ecole primaire	7473	Existant
EC	Collège	14976	A créer

#### 3) Administrations

Equipements	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
A1	Siège de la commune	4689	Existant
A2	Poste et télécommunications	3536	A créer
A3	Caïdat de Boukellal	4346	A créer
A4	Centre de travaux	2855	A créer
A5	Gendarmerie royale	5008	A créer
A6	Sapeur pompier	1781	A créer
A7	Itissalat al maghreb	897	Existant

#### 4) Equipements sociaux

Equipements	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
SC1	Maison de jeunes	2856	A créer
SC2	Dar taliba	2684	A créer
SC3	Dar talib	2498	A créer
SC4	Foyer féminin	1906	A créer
SC5	Maison de retraités	1773	A créer
SC6	Médiathèque	1683	A créer

## 5) Transport

Equipement	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
HR	Halte routière	4086	A créer

## 6) Culte

Equipement	Dénomination	Superficie (m <sup>2</sup> )	Observations
M1	Mosquée	3172	A créer
M2	Mosquée	594	Existant
M3	Mosquée	4748	A créer
C	Cimetière	4242	Existante

## 2. Zones d'habitation

Zonage	Dénomination	Total (ha)
HE2	Zone d'habitat économique continu	25.47
D	Zone villa isolée à deux niveaux	16.63
ZA	Zone d'Activité	1.47
ZR	Zone de récréation	1.81

## 3. Zone Agricoles

Zonage	Dénomination	Superficie (ha)
RA	Zone Agricole	99.10
RB	Zone boisement	18.72

## 4. Zone interdite à la construction

Zonage	Dénomination	Superficie (ha)
ZNA	Zone non-aédificandi	60.84